

Comité Territorial Montagne et Escalade de SAVOIE - FFME

Objet : Réunion Comité Directeur CT73 FFME 22/11/2022

Présents : Pauline GOIRAND, Yann VERDOYA, André ACHARD, Pierre-Henri BOURLIER, Camil BAZIN, Pascal ROUSSEL, David LAURENT, Fred JUAREZ, Monique BERGER, Damien HENRIET, Hélène MAUGENDRE, Françoise DUCOEUR

Excusé(e)s : Jean Claude PREYNAT, Clotilde FAYAND

Ordre du jour :

- Retour sur congrès des territoires FFME
- État du déconventionnement, relations avec le Comité 73 FFCAM
- Coupe savoyarde
- Bauges Y Cimes 2023
- Retour action communication sur les réseaux sociaux
- Programme des animations avec le support de l'Escape Game Avalanche
- Dates AG CT73 et prochain Comité Directeur (en 2023)
- Informations sur dossiers en cours
- Questions diverses

Le PV de notre dernière réunion de comité directeur en date du 27 Septembre 2022 est adopté.

1/ Retour sur congrès des territoires FFME

Organisation fédérale, sur Paris, le 19/09/22.

L'avis de Pierre Henri sur ce congrès est globalement positif.

Il y a eu de nombreux échanges avec les autres CT et responsables de ligues présents.

Il en découle qu'il existe de nombreuses différences entre les territoires mais aussi des similitudes.

- Point sur les transferts de responsabilité suite au déconventionnement:

183 conventions sont encore actives. S'en est suivi 12 interdictions au niveau national (dont 4 falaises sur notre territoire)

Ce sont les communes qui récupèrent la garde des sites, principalement.

- Paris 2024 :

Billetterie : Pas d'achat groupé possible par la FFME en direction des clubs...

Pas beaucoup de places en vente pour l'escalade. Action fédérale auprès du COJO ; demande de 1 place par CT et 1 place par Ligue

- Atelier « groupe de réflexion sur la licence FFME » : Il y a un manque de clarté/incompréhension entre les parties tarifaires nationales et territoriales pour la plupart des licenciés.

Malgré les dysfonctionnements de MyFFME, la saison compterait plus de 100 000 licenciés.

- Atelier « groupe pour l'emploi et la formation dans la fédération » : le constat général est un manque de 'personnel d'encadrement'. Les salariés en poste sont plutôt des gens motivés néanmoins il y a un turn over important.

- Rôles des CT : Problème de reconnaissance par rapport à la Fédération et aux Ligues.

Les CT manquent de moyens humains et financiers.

Comité Territorial Montagne et Escalade de SAVOIE - FFME

2/ État du déconventionnement, relation avec Comité 73 FFCAM

| Convention/ contrat | SNEC_NUMERO | NOM_DU_SITE | NOM DES COMMUNES | Etat au 27/09/2022 |
|------------------------|-------------|----------------------------------|-----------------------|--|
| Convention | 739 | Chindrieux - Le Bloc" | Chindrieux | Délai jusqu'au 13 décembre pour la dénonciation unilatérale. |
| Convention | 740 | CESSENS CARABIN" | Chindrieux | Délai jusqu'au 13 décembre pour la dénonciation unilatérale. |
| Convention | 741 | Chindrieux du bas" | Chindrieux | Délai jusqu'au 13 décembre pour la dénonciation unilatérale. |
| Convention | 742 | La Pierre-du-Carre" | Chindrieux | Délai jusqu'au 13 décembre pour la dénonciation unilatérale. |
| Convention | 1152 | Mouxy - Le Revard" | Mouxy | Résiliation dans les temps qui a pris effet le 22/10/2022. Délibération prochainement de la commune pour un futur contrat sur 4 ans. |
| Convention | 1364 | La Balme, (Pierre-Châtel)" | La Balme | Résiliation dans les temps, depuis le 14/06/2022. Projet de contrat avec la C.O.M. |
| Convention | 1375 | Mollard à Campet" | St Jean d'Arvey | Lettre de la FFME dénonciation unilatérale partie le 21 novembre. |
| Convention | 1376 | Col de la Doriaz" | Saint Jean d'Arvey | Lettre de la FFME dénonciation unilatérale partie le 21 novembre. |
| Convention | 1388 | Col des Prés" | Thoiry | Résiliation dans les temps, depuis le 14/09/2022. Aucune interdiction à cette heure. |
| Convention | 816 | Baie de Grésine" | Brison Saint Innocent | Résiliation dans les temps, depuis le 26/09/2022. Interdiction depuis le 25/09/2022. |
| Contrat | | Villette | Aime | Contrat |
| Contrat | | Néciuidet | La thuile | en cours |
| Contrat | | Col de l'Epine" | La Motte Servolex | Contrat |
| Contrat | | Col des prés" | Thoiry | Contrat |
| Contrat | | BRISON Entrelacs grande falaise" | | Contrat |

Comité Territorial Montagne et Escalade de SAVOIE - FFME

Le maire de La THUILE serait prêt à signer un contrat d'entretien pour le site de Nécuidet.
Il pourrait être aussi le soutien de notre 'cause' auprès de la communauté de communes (Grand Chambéry)

Déconventionnement BRISON ST INNOCENT : le CT73 a fait une demande de recours gracieux auprès du maire de la commune. A ce jour , pas de réponse.

La commune a 2 mois pour abroger ou non son arrêté d'interdiction. En cas de refus ou de non réponse se posera la question d'un recours devant le tribunal administratif . Avant d'en arriver à cette extrémité, le CT73 en partenariat avec la FFCAM et le département travailleront sur les actions à mener pour exercer une pression sur la commune.

Déconventionnement CHINDRIEUX : il semblerait que la maire ne soit plus hostile à un accord mais encore faudrait-il que la zone d'activité (autorisée) soit réduite. Cette attente ne va pas dans le sens de notre proposition mais nous nous réservons la possibilité d'abandonner quelques secteurs afin d'obtenir satisfaction. Le comité directeur approuve le fait de voir interdire certaines falaises (voies difficiles) au profit d'autres.

La FFME a accepté de repousser jusqu'au 13/12 le « couperet » de la dénonciation unilatérale pour nous permettre de négocier sereinement (ou presque). Le CT73 devrait chercher à obtenir un RDV d'ici là pour tenter une ultime négociation.

Réunion FFCAM :

La FFCAM Savoie propose la création d'une association commune des CAF et FFME (locales) pour peser plus dans les négociations avec les communes.

Pierre Henri évoque les avantages et inconvénients, les menaces que représenteraient cette nouvelle association pour le leadership de la FFME . Le CT73 pourrait s'en trouver affaibli notamment en terme de moyens financiers .La gestion des falaises en Savoie passerait par un tiers ce qui est contraire à notre « ADN ».

Après échanges , le comité directeur confirme que la création d'une association « faîtière » n'est pas opportune.

3/ Coupe savoyarde

4 épreuves sont programmées.

Nouveauté pour cette année : étape de bloc à La Zipette (salle chambérienne)

La dernière épreuve à Bourg Saint Maurice, le 3 Juin, est confirmée. La remise des prix se fera lors de cette date.

Rémy MOUTARDIER (en relation avec David et Fred) a travaillé sur une façon de produire des résultats rapides pour le classement général (toutes les étapes) grâce à un tableau/ des feuilles tableur.Toutefois cette utilisation suppose une harmonisation des saisies et du format de restitution. Ce tableur serait utilisé sur au moins 3 étapes pour simplifier le classement final.

L'objectif est d'utiliser un système de classement unique lors de la saison prochaine 2023/24.

Pour la Coupe actuelle 2022/23, un agrégat des données sera fait manuellement. Il devrait permettre une sortie rapide du classement final.

Comité Territorial Montagne et Escalade de SAVOIE - FFME

4/ Bauges Y Cimes 2023

Une décision à prendre : continuer sur la même organisation que les années précédentes ou passer sur une nouvelle formule : une journée 'découverte' et une journée 'club'.

Journée découverte : activités simples et grand public (reconduction de ce qu'on sait déjà faire)
Journée club : en appui sur des activités a priori non proposées par les clubs comme grande voie, canyon, pose de relais etc...en résumé des choses plus techniques.

Décision approuvée pour faire cette nouvelle formule en 2023, en date du 1er et 2 Juillet (pour ne pas être en même temps que la Grave Y Cimes ; ce n'est pas encore les vacances scolaires et c'est le seul WE où la salle de Saint Jean d'Arvey est disponible.

L'animation de la soirée du samedi sera 'sous notre responsabilité'. La question est posée de se rapprocher d'un organisateur 'diffuseur de film montagne' voire d'une autre association en relation avec la montagne pour animer la soirée.

Fred anime le groupe de travail , Françoise demande d'y être ajoutée.

5/ Retour action communication sur les réseaux sociaux

Sur le constat que les stages se remplissent très difficilement en 2021. Le bureau a réfléchi à accentuer la pub sur les réseaux sociaux en passant par un prestataire externe. Suite à une rencontre avec la prestataire au printemps 2022, il est décidé de 'passer commande' fin Mai 2022 sur un devis de 1275€. La prestation comprenait la création notamment d'une page publique Facebook, d'une page Instagram, de plusieurs publications en fonction des stages...

Le dilemme dans cette prise de décision était de savoir si nous devions créer une page publique pour toucher le plus grand nombre ou faire la publicité des stages sur notre page personnelle Facebook déjà existante (avec la contrainte d'être 'abonné' au préalable à notre compte pour voir nos publications nous permettant de faire de la pub pour les stages).

Nous avons pris le risque de créer une page publique afin de toucher le plus grand nombre car nous avions, avec notre programme de stage 2022, de nombreuses données à partager. Nous parlons de risque à prendre car en créant une page public, il fallait attendre un peu avec que les gens s'abonnent à cette nouvelle page.

Nous misions donc sur un réel impact des pubs sur les réseaux sociaux en 2023, le temps d'avoir une bonne visibilité sur les dits réseaux, ce qui va de paire avec un grand nombre d'abonnés.

Mais à la mi Juillet, en plein programme de publication, Facebook, a décidé de rendre invisible notre nouvelle page sans qu'on ne sache pourquoi . Malgré les nombreuses relances et démarches faites par Yann, nous n'avons jamais obtenu de réponses.

Nous avons donc fait un petit retour en arrière en finissant la pub sur notre ancienne page personnelle Facebook (préalablement 'fermée') que nous avons pu reprendre.

Au final, la prestataire a été payée de la somme de 1025€. En effet, suite à la suppression de la page publique, il a été décidé de réduire les frais au maximum pour impacter le moins possible le bilan financier.

Le bilan est donc plus que mitigé, voire très décevant, sur cette action de publicité sur les réseaux sociaux, du fait de la suppression de la page à la mi saison ; l'impact de la dite action n'a pu être mesuré !

Comité Territorial Montagne et Escalade de SAVOIE - FFME

Pour autant , la page Instagram reste active et doit être alimentée, toute comme la page personnelle Facebook pour laquelle il y a plus de 1000 abonnés.

Pour la communication des stages 2023 sur les réseaux sociaux, le CT devrait prendre sa décision au printemps 2023.

6/ Programme des animations avec le support de l'Escape Game Avalanche

Présence a la Jarrienne des Cimes, à la Féclaz, ainsi qu'une autre station.

Se mettre en relation avec les offices du tourisme.

André, Fred, Pierre-Henri s'occupe de cela. Damien se propose en 'dépannage'.

7/ Dates AG CT73 et prochain Comité Directeur (en 2023)

AG 2023 : Vendredi 10 Mars à 18h30

Prochain comité directeur : Mardi 31 Janvier 18h30

8/ Informations sur dossiers en cours

L'AG fédérale aura lieu en Corse. Il sera décidé lors du prochain comité directeur ou de notre AG si un représentant du CT73 sera présent.

L'inventaire du matériel est à faire.

Fred et Pascal s'occuperont de référencer le matériel et Pascal est nommé Responsable EPI.

L'achat d'un drone est envisagé pour les photos des topos, l'entretien des falaises... Les employés et quelques bénévoles seront formés au pilotage de drone.

Il est décidé de mettre en sommeil pour une saison l'équipe jeune ski alpinisme.

Le groupe jeune alpinisme est obligé dès à présent de nous informer de leur programme de sorties (fichier Drive)

La séance est levée à 22h00.

Le président,
Pierre-Henri Bourlier

Le Secrétaire,
Yann Verdoya